

**Séance du 30 avril 2026**

Date de la convocation : ..... 24/04/2026

Date d'affichage convocation : ..... 24/04/2026

Nombre de Membres		
en exercice	présents	Pouvoirs
<b>32</b>	<b>27</b>	<b>5</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2026-04-62**

**Élection d'un représentant à la  
Commission Locale de l'Eau (CLE) du  
Schéma d'Aménagement et Gestion des  
Eaux (SAGE) de la Camargue Gardoise**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à quatorze heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de l'établissement, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Thierry FÉLINE, Président, en exercice.

**Présents :** Mme ALBECQ-MEGIAS Noémie - Mme ANDRÉ-SCANAVINO Chantal - Mme ANJO Marine - M. BONATO Cédric - Mme BONFIGLIO Guylène - M. BREYSSE Cédric - M. BROUSSES Philippe - M. BUSSAC Yannick - Mme CAUQUIL-HUGON Christel - Mme CAVAILLÉ Nathalie - Mme CHANRON Nicole - Mme COMBE Florence - M. CREICHE Jean-Philippe - M. CRESPE Charly - M. DUMONT Christophe - M. FÉLINE Thierry - M. FILHOL Jean-Pierre - Mme LASHERMES Sandy - M. MANCEL Thierry - Mme MARCHAND Cristel - M. MARTI Alain - M. MORRA André - M. PÉLISSIER Laurent - Mme PELLEGRIN-PONSOLE Sophie - Mme PIMIENTO Corinne - M. RAMS Joachim - Mme SCOLLO-OGIER Martine.

**Absents ayant donné pouvoir :** M. EHRET Yves pour Mme ANDRÉ SCANAVINO Chantal - M. LAPISARDI Christian pour M. PÉLISSIER Laurent - Mme MOURRUT Pascale pour Mme ALBECQ-MEGIAS Noémie - M. PAPY David pour Mme PIMIENTO Corinne - Mme VANDERBISTE Carine pour Mme MARCHAND Cristel.

**Secrétaire de séance :** M. BROUSSES Philippe.

M. Thierry FÉLINE, Président, expose :

- Vu le décret n°92-1042 du 24 Septembre 1992 définissant la procédure de mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Terre de Camargue, et notamment sa compétence GEMAPI.

Porté par le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Camargue Gardoise est une démarche concertée de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Il se concrétise par un document de planification et d'orientation dans le domaine de l'eau.

La CLE est l'instance de concertation et de décision du SAGE. Ainsi a-t-elle pour mission d'élaborer le SAGE et d'organiser son suivi et sa mise en œuvre, de définir les axes de travail, de consulter les partenaires institutionnels et les autres parties prenantes du territoire. Elle est composée de représentants de collectivités territoriales, de représentants d'usagers et des représentants de l'État et de ses établissements publics. Les membres de la CLE ont un mandat d'une durée de 6 ans.

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient d'élire un membre titulaire pour représenter la Communauté de Communes Terre de Camargue au sein de la CLE du SAGE de la Camargue Gardoise.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire décide à l'unanimité de procéder, à main levée, à cette élection.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner M. Christophe DUMONT comme représentant du Président pour siéger à la CLE du SAGE de la Camargue Gardoise ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte.

**Le Secrétaire de séance,  
Philippe BROUSSES**

**Pour copie conforme,  
Fait à Aigues-Mortes, le 04 mai 2026  
Le Président,  
Thierry FÉLINE**